

LE GRAND FIGEAC

PRINTEMPS 2025

www.grand-figeac.fr

MICRO-CRÈCHE DE CAJARC

**1^{er} établissement en containers
maritimes recyclés**

CRÈCHE
I
R
ENFANT

BUDGET 2025

**Un budget responsable à la hauteur
des enjeux du territoire**

PCAET
Évaluation finale

CULTURE

**Festival de théâtre de Figeac 2025 :
une édition 100% Grand-Figeac**

PLUi

**Dernière ligne droite
avant approbation**

TOURISME

Bienvenue aux Gîtes du Tolerme

VOTRE PUBLICITÉ ICI

VOTRE PUBLICITÉ ICI

VOTRE PUBLICITÉ ICI

VOTRE PUBLICITÉ ICI

VOTRE PUBLICITÉ ICI

VOTRE PUBLICITÉ ICI

VOTRE PUBLICITÉ ICI

VOTRE PUBLICITÉ ICI



en Une : micro-crèche de Cajarc
© Agence Candarchitectes

Une publication éditée
par le Grand-Figeac

Directeur de la publication
Vincent Labarthe

Rédaction/Photos
Grand-Figeac

Publicité
Ouest Expansion
Tél. : 07 72 25 09 98

Conception / Maquette
MCV Communication

Impression
Mauguin Imprimeurs Corrèze

Dépôt légal : mars 2025

Ce numéro a été tiré à 25 680 ex.
Imprimé sur papier PEFC
(PEFC / 10-31-3162).



Grand-Figeac
2 rue Germain Petitjean
46100 Figeac
Tél. : 05 65 11 22 76
secretariat.general@grand-figeac.fr
www.grand-figeac.fr

Rejoignez-nous sur Facebook
@GrandFigeac

Marchés publics consultables sur
www.grand-figeac.fr

Les bureaux sont ouverts au public
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30
et de 14h00 à 17h30



Préparer le Grand-Figeac du futur... dès à présent

Je le dis souvent, faire Communauté, c'est faire ensemble ce qu'on ne peut faire seul. La Communauté de Communes du Grand-Figeac unit ainsi les forces de ses 92 Communes membres pour conduire des projets structurants, poursuivre l'aménagement durable du territoire... et le préparer dès à présent au futur en engageant les transitions nécessaires sur le plan économique, écologique et social.

C'est bien là le cœur de notre mission.

Après 6 ans d'actions à travers le premier Plan Climat Air Énergie Territorial d'Occitanie mené par une Communauté de Communes, nous commençons à mesurer les effets des efforts menés par tous : une évolution favorable des tonnes de déchets triés, une offre de transport collectif nettement développée sur le territoire, des constructions plus durables et une économie circulaire et locale en amélioration.

Si ces efforts paient, ils doivent se poursuivre et s'amplifier pour répondre à l'urgence d'adapter notre territoire et nos modes de vie aux enjeux climatiques et sociaux.

C'est pour cette raison que nous portons un Plan Local d'Urbanisme intercommunal engagé dans cette transition : il permettra de poursuivre le développement du territoire en visant deux fois plus de logements que ceux produits sur les 10 dernières années, tout en consommant moins d'espace et en requalifiant au mieux le bâti existant.

C'est pour cette même raison que le Grand-Figeac s'engage dans la construction innovante en containers recyclés ; soutient le rapprochement consommateurs – producteurs locaux à travers le Projet Alimentaire Territorial ; développe un tourisme avec des valeurs fortes de respect de la nature ; et engage une expérimentation sur l'évolution du mode de collecte des déchets ménagers.

Mais ces transitions ne seront possibles que si nous persévérons dans le vivre ensemble : faire culture ensemble en portant pour la première année le Festival de théâtre de Figeac ; améliorer l'accessibilité numérique aux services culturels du Grand-Figeac ; renforcer les moyens apportés au Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Grand-Figeac en 2025 restent essentiels dans le projet communautaire.

Le Grand-Figeac du futur se prépare à travers ces actions et ces engagements forts, pour poursuivre la trajectoire ambitieuse que les élus portent pour le territoire depuis plus de 30 ans.

Vincent LABARTHE
Président du Grand-Figeac

SOMMAIRE

PRINTEMPS 2025

DÉVELOPPEMENT / ÉCONOMIE / CLIMAT /4

Plan Climat Air Énergie Territorial /4
Le terroir dans l'assiette /4
Tourisme sportif /5
Bienvenue aux Gîtes du Tolermé /5

FINANCES /6

Budget 2025 /6

URBANISME / HABITAT /8

Plan Local d'Urbanisme intercommunal Grand-Figeac /8
Transport à la demande /9
Affichage publicitaire extérieur /10

DÉCHETS MÉNAGERS /10

Vallée du Célé, évolution de la collecte des déchets /10

ENFANCE / JEUNESSE /12

Micro-crèche de Cajarc /12
Relais Petite Enfance du CIAS du Grand-Figeac /12

CULTURE /13

Festival de théâtre de Figeac /13
Médiathèques du Grand-Figeac /14
Écoles de musique intercommunales /14
Découvrez le nouveau site internet de l'Astrolabe /15
Cinéma du Grand-Figeac /15

SANTÉ /16

Centre de Santé intercommunal /16
Dispositif « patients en déshérence » /16

TRIBUNE /17

Tribune libre /17
Libre expression des élus minoritaires /18



La présence de cette pastille Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) vous indique que l'article présente une action contribuant aux objectifs du Plan Climat Air Énergie Territorial du Grand-Figeac. À retrouver sur www.grand-figeac.fr.



PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU GRAND-FIGEAC

Une année décisive pour l'évaluation finale !

Adopté en 2019 pour une durée initiale de 6 ans, le Plan Climat Air Énergie Territorial du Grand-Figeac (PCAET) arrive à son terme. Afin d'alimenter sa révision, la démarche d'évaluation finale se déploie en 2025.

L'évaluation est un exercice ponctuel d'analyse qui apporte **une vision globale de la démarche et de son impact**. Cette évaluation a pour objectif **d'apprécier ce qui a été réalisé, les résultats obtenus, ou encore les effets générés**, afin de **formuler des préconisations pour la révision** si besoin, et ce dans une logique d'amélioration continue.

Le Grand-Figeac, accompagné par le CEREMA* dans le cadre du **Programme « Territoires Bas Carbone »**, décline en différentes phases successives ce processus d'évaluation afin **d'assurer la participation de toutes les parties prenantes du PCAET**.

Ainsi, au terme de l'évaluation, l'élaboration du PCAET sera engagée en 2026.

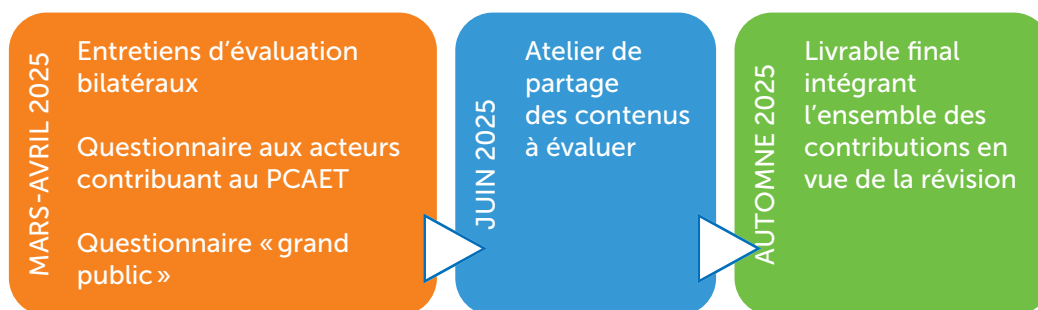
* Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement.



CHAQUE AVIS COMPTE !

Participez à l'évaluation du PCAET en répondant au questionnaire en ligne sur le site internet du Grand-Figeac, du **25/03 au 20/04/2025**
www.grand-figeac.fr

PHASES DU PROCESSUS D'ÉVALUATION DU PCAET GRAND-FIGEAC



Contact : Pôle Développement - Tél. : 05 65 11 47 51 - secretariat.developpement@grand-figeac.fr



« LE TERROIR DANS L'ASSIETTE »

Une initiative qui a du goût !



Quand les producteurs, restaurateurs et hébergeurs se rencontrent, apparaissent alors des menus avec de vraies saveurs, une qualité et des produits 100% d'ici ! « Le Terroir dans l'assiette » est né de l'idée de promouvoir les liens forts du terroir mais aussi de valoriser les circuits courts et nos spécialités auxquelles de plus en plus de consommateurs sont sensibles.



©OTGF-L.Berton

Salon 2024 "Le Terroir dans l'assiette"

Pour favoriser les échanges, **l'Office de Tourisme du Grand-Figeac – Vallées du Lot et du Célé, organise, chaque année, un salon entre producteurs, restaurateurs mais aussi hébergeurs du territoire**. Le but est de proposer un espace privilégié aux agriculteurs, éleveurs, maraîchers locaux... pour

qu'ils puissent **faire connaître leurs différentes productions** et ainsi **encourager les échanges et les partenariats**.

Suite à ce salon, en 2024, **une trentaine de restaurateurs et hébergeurs se sont engagés à travailler avec des producteurs locaux**. Chaque participant affiche, sur sa carte, **l'origine des ingrédients utilisés pour concocter les plats à déguster**. Sur le menu du jour ou tout autre support de communication, il vous dévoile le chemin entre la ferme et l'assiette et vous raconte avec quels maraîchers, éleveurs et autres producteurs il collabore, dans un rayon de 30km autour des limites du Grand-Figeac. L'occasion de découvrir toutes les richesses culinaires de notre territoire !

L'Office de Tourisme du Grand-Figeac assure, de son côté, la promotion de cette initiative et de ceux qui y participent, sur

son site internet et ses réseaux sociaux. Chaque année, **des supports de communication** (affiches, QR codes...) **sont créés et diffusés à l'ensemble des restaurateurs participants**. En 2025, une **charte d'engagement** va être établie afin d'asseoir la démarche, d'intégrer de nouveaux restaurateurs et hébergeurs et d'améliorer la communication de l'opération.

Restaurateurs, producteurs, hébergeurs, rejoignez l'opération « Le Terroir dans l'assiette » édition 2025, en contactant l'Office de Tourisme du Grand-Figeac ! Ensemble derrière le même objectif, celui de promouvoir le territoire et ses produits en valorisant l'humain et la proximité !

Contact : Office de Tourisme du Grand-Figeac - Vallées du Lot et du Célé
Tél. : 05 65 34 06 25 - info@tourisme-figeac.com
www.tourisme-figeac.com

TOURISME SPORTIF

Un projet de base trail au Grand-Figeac

Les activités de pleine nature constituent un marqueur fort du territoire, à l'échelle du Grand-Figeac, du département du Lot ou encore de la région Occitanie. Elles figurent parmi les filières touristiques identitaires et prioritaires relevées dans les diverses stratégies de développement touristique.

Le trail est un sport de course à pied en milieu naturel. Sa notoriété est en pleine expansion : il fédère d'importantes communautés, motivées par le challenge, l'appréciation des grands espaces et l'émulation autour d'événements (1,7 millions de pratiquants en France en 2023 recensés à l'ITRA - International Trail Running Association).

Avec ses paysages variés, **le Grand-Figeac dispose d'atouts et de caractéristiques topographiques prisées pour cette discipline.**

Le Grand-Figeac souhaite **proposer de nouveaux circuits pour répondre à cette demande** et gagner en visibilité auprès de ce public. La base trail est envisagée comme un

attrait touristique et un service pour les habitants.

L'objectif : encourager la pratique sportive sur le territoire en valorisant les espaces naturels, **faire adhérer de nouveaux publics.**

L'offre proposera des parcours thématiques de niveaux variés, dont certains adaptés aux publics en situation de handicap. Un balisage raisonné sera mis en place dans le respect de l'harmonie paysagère. **Le projet sera lancé d'ici 2026 dans le secteur sud, dans un premier temps.**

Contact : [Pôle Développement](#)

Tél. : 05 65 11 47 51

secretariat.developpement@grand-figeac.fr



© Malika Turin

BIENVENUE AUX GÎTES DU TOLERME

La saison des beaux jours arrive, découvrez les gîtes du Grand-Figeac !

Et si vous veniez vous aérer, vous détendre et vous ressourcer quelques jours au bord du Lac du Tolermé, dans un des six gîtes du Grand-Figeac au cœur du Haut Ségala ?

Il y a plus de 20 ans déjà, le Haut-Ségala avait choisi de rénover ces maisons anciennes, d'architecture typique, pour servir d'hébergements touristiques. **Proposés à la location tout au long de l'année, ils présentent une capacité totale d'accueil de 36 personnes.**

Que ce soit pour un séjour pêche, sport, nature, détente en famille ou entre amis, les gîtes ont été aménagés et équipés pour le confort des vacanciers.

« **Les Pieds dans l'Eau** » et « **Les Années 30** » sont les deux gîtes qui se trouvent à proximité immédiate du lac. Tous deux **labélisés « hébergement pêche »**, ils sont équipés pour accueillir les amateurs de pêche mais aussi tous les amoureux de la nature.

À 200 mètres de là, « **Lo Fourniol** », « **Lo Sécadou** », « **Le Presbytère** » et « **Le Métayer** », quatre autres bâtiments de caractère sont groupés dans le bourg de Sénaillac-Latronquière.

Ces 6 gîtes sont classés en hébergement de qualité 2 ou 3 épis chez Gîtes de France. Ils accueillent principalement une clientèle française qui aime y revenir.

Contact : [Pôle Développement – Séverine CASSAN](#)

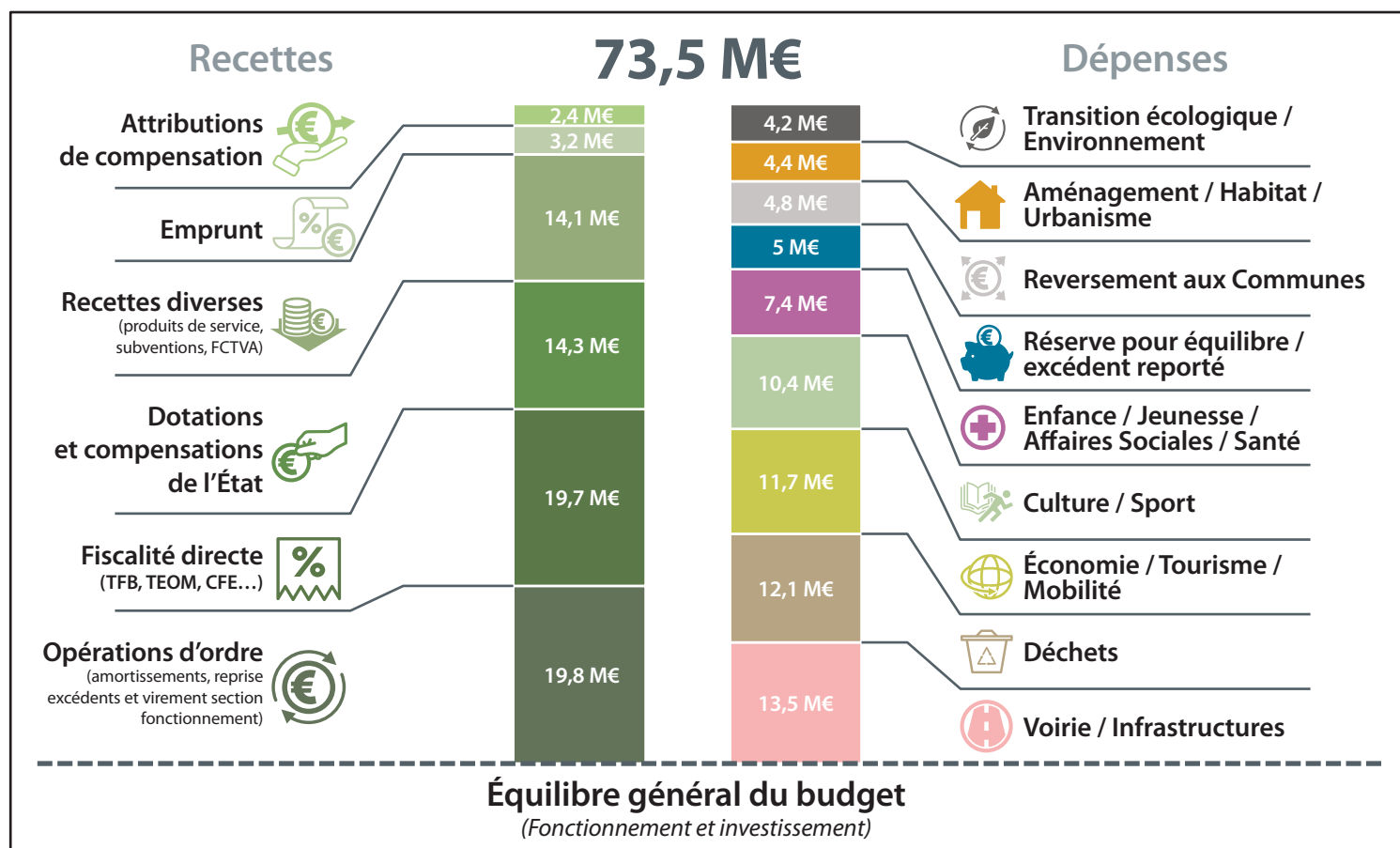
Tél. : 05 65 11 61 97 - 06 43 72 70 69 - gitesdutolermé@grand-figeac.fr



BUDGET 2025

Un budget responsable à la hauteur des enjeux du territoire

Les recettes de la Collectivité, devenues très dépendantes du produit de la TVA et de son évolution erratique, ne devraient pas progresser au-delà de l'inflation dans les prochaines années. Si l'on ajoute à cela les mesures de contribution à la réduction du déficit public qui n'a cessé de croître ces dernières années, la dynamique de recettes de la Collectivité va largement ralentir. Ainsi, la maîtrise des charges de fonctionnement sera déterminante pour maintenir un niveau d'investissement correspondant au besoin d'équipement du territoire en termes de développement économique, touristique, culturel ou social tout en limitant le recours à l'emprunt. Toutefois, la gestion efficace et prévoyante de la Collectivité permet de poursuivre le programme de projets déjà engagé et de renforcer les services.



DÉCHETS : LES EFFORTS DE TOUS PAIENT

Les dépenses de fonctionnement pour 2024 liées aux déchets s'élèvent à 9,172 M€ et proviennent de **deux postes principaux** :

- **34 % pour la collecte des déchets** assurée en régie par le service ordures ménagères du Grand-Figeac, soit **132 €/an** en moyenne par foyer,
- **59 % pour leur traitement et la gestion des déchèteries** délégués au Syndicat Départemental d'Élimination des Déchets (SYDED), soit **232 €/an** en moyenne par foyer.

En termes de recettes, ce service est quasi intégralement financé par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), basée sur les valeurs locatives du foncier bâti.

En 2024, les tonnages d'ordures ménagères résiduelles (Sac noir) confirment la baisse constante observée depuis 2021 et passent en dessous de 8 000 tonnes. Ce qui permet de contrebalancer la hausse des dépenses liées au coût

de traitement des déchets et notamment le montant de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes). Le tonnage collecté des emballages recyclables augmente de 190 tonnes (soit +5,2 %) et le taux de refus se maintient autour de 23 %.

Le montant réalisé en 2024 pour régler les coûts au Syded de traitement est inférieur au prévisionnel grâce d'une part, à la maîtrise des tonnages collectés et d'autre part, aux bonnes performances sur le tri. Ainsi, **grâce à l'effort collectif mené en faveur de la réduction des déchets et du développement de la pratique du compostage, le taux de TEOM (Taxe d'Enlèvement Ordures Ménagères) n'augmente pas et reste identique à celui de 2024, soit 14,1 % bien en deçà des prévisions établies il y a deux ans.**

Pour continuer dans cette voie et limiter la hausse inévitable des coûts de traitement, la réduction des déchets et la pratique du compostage constituent des leviers très efficaces.



LES GRANDS PROJETS 2020-2026

Des investissements à hauteur de 73,1 M€

Des politiques structurant l'aménagement du territoire

- Adopter le **PLUi** (Plan Local de l'Urbanisme intercommunal) comme armature structurante du territoire
- Mise en œuvre du **PLH** (Programme Local de l'Habitat) pour un habitat adapté et évolutif : le Grand-Figeac devient guichet unique France Renov'

Assurer les compétences du quotidien

- Nouvelles tranches d'**aménagements économiques**
- Une politique **santé** renforcée : développement du Centre de Santé et animation du Contrat Local de Santé
- De nouvelles structures de **petite enfance**, une politique affirmée au sein de la Convention Territoriale Globale renouvelée
- Des **infrastructures touristiques** : Lac du Tolermé, Voie verte et à terme un schéma de développement touristique
- Un **projet sportif de territoire** tout en poursuivant la modernisation des infrastructures
- Des **compétences voirie, éclairage public et collecte des déchets** en constante amélioration
- Renforcement des mobilités** partagées grâce au Transport d'Intérêt Local

Poursuivre la politique d'attractivité

- Des investissements pour protéger la population des **inondations**
- Un **Plan Climat Air Energie Territorial** qui déploie ses actions
- Un **Projet Alimentaire Territorial** approuvé en 2024
- Un **projet culturel de territoire** (schéma des médiathèques, cinémas, Site de Gabaudet) qui se poursuit

Focus sur les projets 2025

- ➔ **Aménagement site mémoriel de Gabaudet** : 1 072 545 € TTC
- ➔ **NatureLab by Quercypôle** : 951 240 € HT
- ➔ **Zone du Couquet** : 5,3 M€ HT (montant total opération)
- ➔ **Programme de construction de 4 micro-crèches** :
 - ▶ 1^{re} Cajarc : 898 418 € TTC (ouverture 4^e trimestre 2025)
 - ▶ 2^e Livernon : 912 000 € TTC (démarrage des travaux fin 2025)
- ➔ **Aménagement Cœurs de Villages** :
 - ▶ Travaux Anglars : 828 000 € TTC
- ➔ **1^{re} édition Festival de théâtre** porté par le Grand-Figeac : 347 000 € HT

75 % DES DÉPENSES (CA 2024) ANALYSÉES SOUS L'ANGLE DU BUDGET CLIMAT

Depuis 2023, le Grand-Figeac est engagé dans une **démarche de Budget Climat** qui consiste à analyser et à qualifier l'impact environnemental de chacune des dépenses du budget, en fonctionnement comme en investissement. La méthode choisie est celle proposée par I4CE (Institut for Climate Economics). Elle permet d'analyser l'impact climatique des actions menées par la Collectivité et de les classer selon une typologie définie : très favorable, favorable sous conditions, défavorable, neutre...

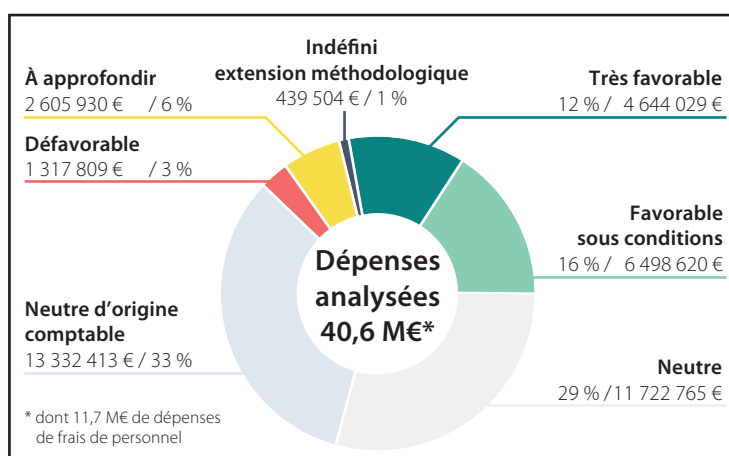
Le premier Budget Climat a été établi sur le CA 2022 et sur un périmètre comprenant les transports, l'énergie, les déchets, le développement durable, l'habitat et la voirie/éclairage public.

En 2025, pour la première fois en application de la loi de finances 2024, les Collectivités de plus de 3 500 habitants ont l'obligation de produire une annexe au CA 2024 traitant de l'impact du budget sur la transition climatique basée sur l'analyse de certaines dépenses d'investissement.

Lauréate d'un appel à manifestation d'intérêt « Budget Climat 2023 » proposé par l'ADEME, le Grand-Figeac a bénéficié d'un accompagnement pour approfondir la méthode I4CE et la déployer à d'autres thématiques budgétaires.

Ainsi, le nouveau périmètre comprend l'analyse des dépenses liées à l'ensemble du budget principal, budget Centre de Santé, budget

Culture, budget SPANC, budget déchets et budget Pépinière et Hôtel d'Entreprises et permet d'aller au-delà des nouvelles exigences réglementaires.



QUELS OBJECTIFS ?

- Réaliser de façon systématique le Budget Climat sur la base des comptes administratifs
- Étudier les évolutions d'une année sur l'autre
- Utiliser le Budget Climat comme outil de pilotage et d'aide à la décision en phase de préparation budgétaire :
 - ▶ Travailler sur la réduction des dépenses défavorables et neutres,
 - ▶ Réflexion commune sur les axes transversaux à analyser : énergie, bâtiments, véhicules...



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL GRAND-FIGEAC

L'enquête publique, dernière étape avant l'approbation du projet

Depuis plus de cinq ans, le Grand-Figeac travaille à son futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). L'élaboration de ce document d'urbanisme, qui déterminera l'aménagement du territoire communautaire pour les dix prochaines années, entre dans sa dernière phase.

Au cours des derniers mois, les élus de la Communauté de Communes ont défini les nouvelles règles d'urbanisme qui s'appliqueront demain à toutes les autorisations de construire. Elles viennent traduire concrètement et spatialement le Projet d'Aménagement et de Développement Durable envisagé à l'horizon 2035.

Le 5 novembre 2024, les élus communautaires ont "arrêté" le projet de PLUi désormais finalisé, marquant ainsi le début de l'étape de consultation. État, Région, Départements, Chambres consulaires et les Communes membres ont pu formuler leurs avis sur le document.

Du 16 décembre 2024 au 24 janvier 2025, l'enquête publique lancée sur ce projet a permis de consulter pendant 40 jours l'ensemble des documents du PLUi et de poser toutes les questions et observations aux commissaires enquêteurs.



COMMENT S'EST DÉROULÉE L'ENQUÊTE PUBLIQUE ?

L'enquête publique était conduite par une commission d'enquête, qui a analysé l'ensemble des contributions reçues. Cette commission était composée de cinq commissaires enquêteurs indépendants, désignés par le Tribunal Administratif. Il a été possible de les rencontrer lors des 24 permanences prévues dans 6 Communes du territoire ainsi qu'à la Communauté de Communes du Grand-Figeac : au siège à Figeac et à l'antenne de Lacapelle-Marival. Ce moment a fait l'objet d'une communication sur l'ensemble des modalités de mise en œuvre au Grand-Figeac, dans les Mairies, la presse, la radio...

C'est ainsi que la Collectivité a mis à disposition l'ensemble du projet de PLUi, les avis des PPA (Personnes Publiques Associées) et des Communes et également l'abrogation des cartes communales et le périmètre délimité des abords de Larnagol-Calvignac.

L'enquête publique en quelques chiffres :

- ▶ 685 observations sur le registre numérique et le mail dédié,
- ▶ Environ 300 observations sur les registres papiers,
- ▶ Plus de 40 courriers,
- ▶ Environ 800 rendez-vous avec les commissaires enquêteurs,
- ▶ 1 rapport de la commission rendu courant mars puis sera disponible au siège du Grand-Figeac et mis en ligne sur le site internet durant 1 an, après avoir été validé par le Tribunal Administratif.



LA SUITE DE LA PROCÉDURE

À l'issue de l'enquête publique, la commission d'enquête rédigera un rapport et exposera ses conclusions détaillées et motivées. Les Communes et le Grand-Figeac étudieront ses avis et ses conclusions pour apporter les derniers ajustements et corrections au PLUi.

Cette version aboutie sera ensuite proposée pour approbation au Conseil Communautaire à la fin du printemps 2025.

S'il est approuvé, le PLUi entrera alors en vigueur et servira de document de référence à l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme (permis d'aménager, permis de construire, déclaration préalable...), remplaçant ainsi l'ensemble des documents d'urbanisme communaux en vigueur à ce jour.

Le fruit d'une démarche concertée

Les élus :

Mettent en place la future réglementation, décident en fonction de la volonté politique, dans la limite de la loi.

Le bureau d'études :

Réalise les études, assiste et conseille la Collectivité, anime la démarche aux côtés des techniciens du Grand-Figeac.

Les Personnes Publiques Associées :

Assurent le contrôle de légalité, la mise en cohérence des projets et le conseil technique.

Les administrés :

Proposent des projets, émettent des demandes, des observations, s'informent et participent.

TRANSPORT À LA DEMANDE

Le Grand-Figeac poursuit son engagement pour la mobilité en zone rurale

Le Transport À la Demande (TAD) est un service de transport collectif du Grand-Figeac accessible à partir de 11 ans. Idéal pour les déplacements du quotidien (santé, commerces, culture, correspondance transports), il constitue, aux côtés de l'offre liO et du TIL (Transport d'Intérêt Local), une solution de mobilité pour les usagers non véhiculés mais également une alternative à la voiture.

Un service en constante évolution

Le TAD est un service qui existe depuis plus de 15 ans sur le territoire du Grand-Figeac. **En 2024, le Grand-Figeac a renouvelé sa convention de délégation de compétence avec la Région Occitanie**, lui permettant de poursuivre la mise en œuvre de ce service. **Un diagnostic a permis d'ajuster les horaires et les points de desserte**, pour notamment **favoriser l'accès aux établissements de santé ou faciliter les correspondances avec les lignes liO**.

Afin de répondre aux besoins des habitants, **une nouvelle ligne va être créée pour relier le secteur sud du Grand-Figeac à Villefranche-de-Rouergue le jeudi matin**, avec un point d'arrêt à la Poste et au Centre Hospitalier.

Ces nouveaux horaires entreront en vigueur le **1^{er} mai 2025**.

Un service simple et accessible

Le TAD fonctionne sur réservation au **0 805 608 100**, au plus tard la veille du déplacement avant 16h00. **Le chauffeur vient chercher l'usager à domicile et le dépose à un point d'arrêt défini**.

Avec un tarif unique de 2€ par trajet et 4€ l'aller-retour, ce service permet des déplacements à moindre coût. De plus, le titre de transport du TAD donne accès au réseau liO-car en correspondance.

Un engagement fort pour la mobilité durable

Le Grand-Figeac s'engage pour une mobilité solidaire et écologique, adaptée aux besoins des habitants et aux enjeux du territoire.

TAD - Nouveaux horaires en vigueur à partir du 1^{er} mai 2025

Ligne Est

Vous Habitez à : Asprière, Bagnac-sur-Célé, Balaguier D'Olt, Capdenac Gare, Causse et Diège, Cuzac, Felzins, Lentillac St Blaise, Linac, Lunan, Montredon, Prendeignes, St Félix, St Jean Mirabel, St Perdoux, Sonnac, Viazac

VOUS SOUHAITEZ VOUS RENDRE À :	QUEL JOUR ?	HORAIRES		ARRÊTS DESSERVIS
		ARRIVÉE À	DÉPART À	
Figeac	Lundi	10h00	12h00	Gare SNCF/Tribunal/Jardin de l'hôpital/Parking ADAR/Foirail
	Mercredi	14h30	16h30	
	Samedi	9h30	11h30	
Capdenac-Gare	Mardi	14h00	16h00	Gare SNCF/Rue Carnot/Maison de santé
	Vendredi	9h30	11h30	
	Samedi	9h45	11h45	
Bagnac-sur-Célé	Mercredi	9h00	11h00	Gare SNCF/Foirail

Ligne Nord

Vous Habitez à : Albiac, Anglars, Aynac, Cardaillac, Espeyroux, Issendolus, Labathude, Lacapelle Marival, Le Bourg, Le Bouyssou, Leyme, Molières, Montet et Bouxal, Rudelle, Ruyres, St Bressou, Ste Colombe, St Maurice en Quercy, Thémines, Thémintettes

VOUS SOUHAITEZ VOUS RENDRE À :	QUEL JOUR ?	HORAIRES		ARRÊTS DESSERVIS
		ARRIVÉE À	DÉPART À	
Assier ou Lacapelle-Marival	Lundi	9h00	11h00	Parking Maison de santé
Aynac ou Lacapelle-Marival ou Leyme	Mardi	10h00	12h00	Pôle santé / Parking Maison de santé
Cardaillac	Mardi	9h30	11h30	Parking Centre de Santé
Saint-Céré	Mercredi	9h00	11h00	Place de la République
Gramat	Vendredi	10h00	12h00	Place de la République
Figeac	Jeudi	10h00	12h00	Gare SNCF/Tribunal/Jardin de l'hôpital/Parking ADAR/Foirail
	Vendredi	14h30	16h30	
	Samedi	9h30	11h30	

Ligne Centre

Vous Habitez à : Bédier, Cambes, Camboulit, Camburat, Capdenac Le Haut, Faycelles, Figeac*, Fons, Fourmagnac, Lissac et Mouret, Planioles
* le TAD ne prend pas les usagers de Figeac qui sont desservis par son réseau de bus urbains pour les dessertes internes à la commune de Figeac.

VOUS SOUHAITEZ VOUS RENDRE À :	QUEL JOUR ?	HORAIRES		ARRÊTS DESSERVIS
		ARRIVÉE À	DÉPART À	
Figeac	Lundi	14h30	16h30	Gare SNCF/Tribunal/Jardin de l'hôpital/Parking ADAR/Foirail
	Mercredi	10h00	12h00	
	Samedi	9h30	11h30	
Cardaillac	Mardi	9h30	11h30	Parking Centre de Santé
Capdenac-Gare	Jeudi	9h30	11h30	Gare SNCF/Rue Carnot/Maison de santé

Ligne Nord-Est

Vous Habitez à : Bessonies, Gorses, Labastide du Haut Mont, Latronquière, Laurettes, Sabadel Latronquière, St Cirgues, St Hilaire, St Médard Nicourby, Sènaillac Latronquière, Terrou

VOUS SOUHAITEZ VOUS RENDRE À :	QUEL JOUR ?	HORAIRES		ARRÊTS DESSERVIS
		ARRIVÉE À	DÉPART À	
Latronquière	Lundi	10h00	12h00	Maison de santé/place du marché/Centre Bourg (huit à huit)
Saint-Céré	Mercredi	9h00	11h00	Place de la République
Mauris	Jeudi	10h00	12h00	Mairie
Figeac	Mercredi	14h30	16h30	Gare SNCF/Tribunal/Jardin de l'hôpital/Parking ADAR/Foirail
	Vendredi	14h30	16h30	
	Samedi	9h30	11h30	

Ligne Ouest

Vous Habitez à : Assier, Boussac, Brengues, Corn, Durbans, Espagnac St Eulalie, Espédaillac, Flaujac Gare, Grèzes, Issepts, Livernon, Quissac en Quercy, Reilhac, Reyrevignes, St Simon, Sonac

VOUS SOUHAITEZ VOUS RENDRE À :	QUEL JOUR ?	HORAIRES		ARRÊTS DESSERVIS
		ARRIVÉE À	DÉPART À	
Assier ou Lacapelle-Marival	Lundi	9h00	11h00	Gare SNCF/Maison de Santé
Assier / Livernon	Vendredi	13h30	16h30	Gare SNCF / Maison de Santé / EHPAD les Pradels / Centre Bourg / Maison des aînés
Figeac	Mardi	14h30	16h30	Gare SNCF/Tribunal/Jardin de l'hôpital/Parking ADAR/Foirail
	Vendredi	10h00	12h00	
	Samedi	9h30	11h30	
Gramat	Vendredi	10h00	12h00	Place de la République / Maison médicale

Ligne Sud

Vous Habitez à : Cadrieu, Cajarc, Calvignac, Carayac, Frontenac, Gréalou, Larnagol, Larroque Toirac, Marcihac sur Célé, Montbrun, Puyjourdes, St Chels, St Jean de Laur, St Pierre Toirac, St Sulpice, Salvagnac Cajarc, Sauliac sur Célé

VOUS SOUHAITEZ VOUS RENDRE À :	QUEL JOUR ?	HORAIRES		ARRÊTS DESSERVIS
		ARRIVÉE À	DÉPART À	
Figeac	Lundi	14h30	16h30	Gare SNCF/Tribunal/Jardin de l'hôpital/Parking ADAR/Foirail
	Mercredi	10h00	12h00	
Figeac/ Capdenac-Gare	Samedi	9h30	11h30	
Villefranche de Rouergue	Jeudi	10h00	12h00	La Poste / Centre Hospitalier
Cajarc	Mardi	9h30	11h30	Centre Bourg/Stade/Desserte Lio
	Jeudi	14h00	16h00	

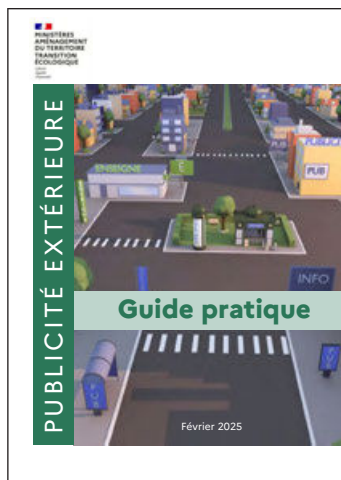
Retrouvez l'ensemble des informations et horaires mis à jour sur le site du Grand-Figeac : www.grand-figeac.fr

Contact : Direction de l'Aménagement, Urbanisme et Habitat - Service Habitat et Cadre de Vie
Tél. : 05 65 11 08 08 - amenagement.urbanisme@grand-figeac.fr

AFFICHAGE PUBLICITAIRE EXTÉRIEUR

Une vigilance accrue sur le territoire du Grand-Figeac

La réglementation en matière d'affichage publicitaire a pour ambition d'améliorer la qualité du cadre de vie, lutter contre les nuisances visuelles, favoriser la mise en valeur du paysage, du patrimoine culturel et d'engager des efforts en matière de sobriété énergétique.



Contact :
Direction Aménagement,
Urbanisme, Habitat
service urbanisme
Tél. : 05 65 11 47 60
urbanisme@grand-figeac.fr

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la loi Climat et Résilience décentralise la police de publicité et permet aux élus de renforcer leurs contrôles sur l'affichage extérieur.

La protection du cadre de vie est un enjeu majeur pour l'attractivité du territoire, elle est au cœur de la politique des paysages.

Dorénavant, **le Maire est seul compétent en matière de délivrance des actes et autorisations d'affichage publicitaire** et l'État conserve uniquement un rôle de conseil et d'accompagnement.

Le Code de l'Environnement définit trois types d'affichage extérieur, comment les reconnaître ?

- ▶ **Enseigne** : le code définit l'enseigne comme étant toute inscription, forme ou image apposée sur un immeuble et relative à l'activité qui s'y exerce,
- ▶ **La préenseigne** : constitue une publicité toute inscription, forme, ou image signalant la proximité d'un immeuble où s'exerce une activité déterminée,
- ▶ **La publicité** : constitue une publicité toute inscription, forme ou image destinée à informer le public ou à attirer son attention.

Le Grand-Figeac porte la volonté de **limiter l'impact de la publicité extérieure, tout en tenant compte de la spécificité du territoire et de venir en aide aux Communes.**

Afin d'œuvrer en ce sens, et de mutualiser l'exercice de ce pouvoir, **le Grand-Figeac propose aux Communes, pour le compte des Maires, l'instruction des demandes d'affichage publicitaire par le service commun de l'Urbanisme.** À noter que les **différents dispositifs publicitaires sont soumis à une autorisation qui sera délivrée par le Maire de la Commune**, après le dépôt d'un dossier de demande réglementaire.

La Communauté de Communes du Grand-Figeac et l'ensemble des Communes membres restent vigilantes quant à la préservation de l'environnement et au cadre de vie des administrés.

Pour aller plus loin : Guide pratique de la publicité extérieure (Ministères Aménagement du Territoire Transition Écologique) www.ecologie.gouv.fr

| DÉCHETS MÉNAGERS |



VALLÉE DU CÉLÉ ÉVOLUTION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS

Déploiement de Points d'Apport Volontaire

Afin d'optimiser la collecte, le tri, le recyclage et la réduction des déchets mais également dans un souci de préservation de l'environnement, de maîtrise de la hausse des coûts de gestion des déchets et d'amélioration des conditions de sécurité pour les usagers et les agents, le Grand-Figeac a décidé de faire évoluer son mode de collecte en procédant au déploiement de Points d'Apport Volontaire (PAV). En amont d'un déploiement ultérieur sur le territoire, une phase test, prévue en 2 temps, a débuté dans la Vallée du Célé à partir de mi-février.

Quelles Communes sont concernées par le test ?

Boussac, Brengues, Camboulit, Corn, Espagnac-Sainte-Eulalie, Gréalou, Marcilhac-sur-Célé, Saint-Sulpice et Sauliac-sur-Célé.

Ce qui change concrètement pour les usagers

Sur ces 9 Communes de la Vallée du Célé, **la collecte se fait uniquement en Points d'Apport Volontaire pour tous les déchets** (hormis la partie du "Causse" des Communes de Marcilhac-sur-Célé, Saint-Sulpice, Boussac et Corn encore collectées en bacs de regroupement).

Un déploiement des PAV pensé pour trier plus et mieux

Plusieurs critères ont été pris en considération pour l'implantation des PAV : les habitudes de vie, les axes de déplacements, la densité de la population et les contraintes techniques (accessibilité, présence de réseaux aériens...).

Chaque PAV est doté de 4 colonnes aériennes facilitant ainsi le geste de tri :

- ▶ Une colonne pour les **emballages et papiers**
- ▶ Une colonne pour les **grands cartons** qui devront être **pliés à plat**
- ▶ Une colonne pour les **emballages en verre**
- ▶ Une colonne pour les **déchets résiduels**

Information pour le passage à ce nouveau mode de collecte

Pour accompagner ces évolutions et guider au mieux tous les habitants, une large information a été déployée avec notamment **la tenue de permanences de proximité par le Grand-Figeac dans chacune des 9 Communes concernées.** Les habitants ont pu découvrir le fonctionnement de ce nouveau dispositif avec l'aide de panneaux pédagogiques, poser toutes leurs interrogations et échanger avec les élus et le service.



Contact : Service Réduction,
Valorisation et Collecte des Déchets
Ménagers
Tel : 05 65 34 78 67
sylvie.lafon@grand-figeac.fr

Plus d'informations
et adresses des PAV :
www.grand-figeac.fr

VOTRE PUBLICITÉ ICI

VOTRE PUBLICITÉ ICI

VOTRE PUBLICITÉ ICI

VOTRE PUBLICITÉ ICI

VOTRE PUBLICITÉ ICI

VOTRE PUBLICITÉ ICI

VOTRE PUBLICITÉ ICI

VOTRE PUBLICITÉ ICI



MICRO-CRÈCHE DE CAJARC

Un premier établissement en containers maritimes recyclés bientôt sur le territoire

Le chantier d'une micro-crèche, qui aura la particularité d'être conçue en containers recyclés, a démarré à Cajarc. La future structure, première du genre sur le territoire, pourra accueillir jusqu'à 12 places (et près de 20 enfants). Livraison prévue au second semestre 2025.



© Agence Candarchitectes

Conçue pour réduire l'impact écologique, maîtriser les dépenses énergétiques tout en proposant des conditions d'accueil optimales pour les enfants, la micro-crèche se situera à proximité de l'ancienne gare.

Elle viendra compléter l'offre d'accueil dans le Grand-Figeac et offrir une solution de garde aux familles de ce secteur. Autorité organisatrice de la Petite Enfance, la Communauté de Communes, en poursuivant le maillage territorial en établissement d'accueil du « Jeune Enfant », travaille résolument à renforcer l'attractivité du territoire.

La Commune de Cajarc aura la primeur de réceptionner, au second semestre 2025, la première crèche du Grand-Figeac construite à partir de structures modulaires, en containers maritimes recyclés, avant celle de Livernon qui ouvrira ses portes en 2026. Ces containers sont dits "dernier voyage", ce qui traduit le recyclage ultime.

Les partenaires du projet : la CAF du Lot, l'Etat, la Mutuelle Sociale Agricole, Le Département du Lot et la Région Occitanie.

Contact : Direction Enfance, Jeunesse, Affaires Sociales et Santé
Tél. : 05 65 11 22 76 secretariat.general@grand-figeac.fr

RELAIS PETITE ENFANCE DU CIAS DU GRAND-FIGEAC

Des espaces d'écoute et d'information pour les parents et les professionnels de la Petite Enfance

Les Relais Petite Enfance (RPE) anciennement RAM (Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s), sont des lieux gratuits d'accueil, d'accompagnement et d'informations personnalisées sur l'offre la plus adaptée aux besoins des parents et des professionnels.



Vous êtes assistants maternels, parents, grands-parents, garde à domicile, ... N'hésitez pas à franchir les portes du Relais Petite Enfance (RPE) du Grand-Figeac, « L'Îlot Câlin » à Figeac, avec votre (vos) enfant(s) ou l'(es) enfant(s) dont vous avez la garde !

Catherine et Sandrine vous accueilleront pour des temps de jeux adaptés à l'âge de chaque enfant dans un espace sécurisé qui leur est entièrement dédié. Espace dinette, garage, tapis pour les nourrissons, motricité, porteurs et vélos, lecture, jardin extérieur... Tout est là, à « L'Îlot Câlin », pour permettre aux enfants la découverte du « vivre ensemble ». Ils pourront profiter de temps collectifs, partager leurs jeux avec d'autres en toute sécurité sous le regard bienveillant des adultes.

Les assistants maternels agréés par les services de la P.M.I (Protection Maternelle et Infantile) auront la possibilité d'y rencontrer les animatrices et demander des conseils sur les sujets professionnels d'ordre pratique, statutaire, administratif et relationnel.

Coté parents, l'équipe vous présentera les différents modes de garde et pourra vous accompagner dans vos démarches administratives pour l'embauche d'une assistante maternelle.

Le Relais Petite Enfance est également itinérant !

Le RPE Itinérant de Figeac avec Patricia se déplace sur le territoire intercommunal et propose un service identique dans 5 Communes.

Les jours et horaires d'ouverture du RPE de Figeac et du RPE itinérant sont à retrouver sur : www.grand-figeac.fr

Contact :
Relais Petite Enfance « L'Îlot Câlin »
Centre Social Nicole Paulo
8 Place Vival - 46100 FIGEAC
Tél. : 05 65 34 12 62
ilotalin@cias-grandfigeac.fr



RPE de Figeac

FESTIVAL DE THÉÂTRE DE FIGEAC

Une organisation 2025 100% Grand-Figeac !

Un nouveau chapitre du Festival de théâtre de Figeac s'ouvrira du 19 au 27 Juillet 2025, la Direction et l'organisation du festival étant désormais confiées au Grand-Figeac.



© Loran Chourrau

C'est avec la rencontre de Marcel Maréchal et le Centre Dramatique National des Tréteaux de France, il y a 25 ans, que le rêve de théâtre est devenu réalité pour la Ville de Figeac. En 2011, le festival de théâtre sera confié à Olivier Desbordes et Michel Fau, puis en 2018 à Véronique Do, qui donneront à voir et à écouter les productions qui font le théâtre d'aujourd'hui.

Depuis plus de 20 ans, tous ont participé à façonner **un événement à l'image du théâtre qui y est proposé, à la fois exigeant et populaire**, qui **présente des artistes et des auteurs dans un rapport de partage privilégié avec le public**. Avec une double aspiration : poursuivre cette belle aventure et la réinventer à l'aune des enjeux artistiques et culturels de demain. Avec de belles ambitions.

Faire résonner le théâtre dans le cœur sauvegardé de la cité de Champollion, celle des écritures du monde. Le rendez-vous est donné sur la grande scène face à la nef de l'église du Puy ou au Palais Balène avec Denis Lavant, le Raoul Collectif, Hugues Duchêne, Benjamin Lazar, le Groupe Merci, Issam Rakyd-Ahrad, Frédérique Voruz, Hélène François, Pauline Bayle...

Donner à découvrir **les « points cardinaux » de la dramaturgie, ses pionniers, ses illustres et ceux - auteurs, acteurs, metteurs en scènes - façonneurs des écritures théâtrales contemporaines**. Beckett, Feydeau, Emmanuel Adely, Sylvain Levey, Bertrand Guillot, Honoré de Balzac seront à la fois témoins et témoignages pour cette nouvelle édition.

Sublimer notre regard sur le monde tout en réinventant notre rapport au local, à la ville, aux habitants, aux visiteurs. Nouer une relation « théâtre – terroir » à travers les rendez-vous donnés. **Partager un « côté jardin »** avec un programme de lecture avec les artistes du festival sur Ex-Libris, œuvre majeure de Joseph Kosuth.

Convier les habitants et spectateurs dans une « arrière-cour » joyeuse, antichambre festive et populaire du festival, **une fête du théâtre avec un programme d'arts mêlés offert sur les places de la Ville**.

Repenser nos façons de faire culture. L'installation d'un plateau radiophonique au cœur de la cité, rendez-vous quotidien avec les artistes et le public, animé façon « masque & la plume » par le groupe de jeunes critiques « les Infiltrés » sera emblématique de cette volonté.

Faire converger vers le festival les énergies locales. Ainsi des prolongements, un programme cinéma-théâtre, une librairie-théâtre, des visites de la ville et du musée Champollion - Les écritures du monde, seront proposés en complicité avec les partenaires du territoire.

Il s'agit à travers cette nouvelle édition du festival de cultiver une identité singulière, la rencontre entre le théâtre, la cité des écritures du monde et un art de vivre.



© Loran Chourrau

Contact : Direction des Affaires Culturelles du Grand-Figeac - Tél. : 05 65 34 24 78 – affairesculturelles@grand-figeac.fr

MÉDIATHÈQUES DU GRAND-FIGEAC

Saviez-vous que les médiathèques proposent un programme d'actions varié à destination des publics scolaires ?

Les médiathèques du Grand-Figeac entretiennent des liens privilégiés avec les classes, les crèches, les relais d'assistant(e)s maternel(le)s ou encore les établissements médico-éducatifs. Ces structures sont parmi les premiers bénéficiaires des services des bibliothèques.

La lecture joue un rôle déterminant dans le développement de l'enfant et les bibliothécaires, enseignants et éducateurs le savent bien. C'est pourquoi tous travaillent main dans la main pour **permettre aux enfants de développer ce goût dès le plus jeune âge** en leur offrant **des temps de découverte et de lecture plaisir dans les bibliothèques du territoire.**

Les médiathèques proposent ainsi aux publics **scolaires des temps d'accueil dans leurs murs**, accompagnés par une bibliothécaire ou en autonomie, mais également **des visites « à domicile »** grâce à **leur bibliothèque itinérante : l'Astromobile**. Lectures, prêts de livres, c'est toujours un peu la fête pour les enfants des écoles du Grand-Figeac lorsque l'Astromobile s'installe dans la cour !

Mais les médiathèques proposent aussi **des projets au long cours aux écoles**, comme ce fut le cas à Assier durant l'année scolaire 2022-2023. Thomas Wagner, conseiller numérique du Grand-Figeac et Margot Taupin, bibliothécaire jeunesse, ont ainsi mené **le projet de « boîte à histoires » avec des enfants du CP au CM2** : écriture de contes, enregistrement audio et mise en bruitage des créations avec la complicité du perchiste de cinéma Arnold Zeilig, lectures **devant les résidents de l'EHPAD d'Assier...** et fabrication de la fameuse boîte à histoires à partir d'un vieux poste radio. Une aventure de plusieurs mois **qui a permis de créer du lien entre les générations et d'initier les élèves à différentes formes artistiques**. Un exemple parmi d'autres du savoir-faire des médiathèques, et de leurs liens si riches avec les publics scolaires !

En 2024, les médiathèques du Grand-Figeac **ont accueilli dans leurs locaux plus de 120 classes** et crèches, touchant ainsi plus de **4 000 enfants**. **L'Astromobile s'est rendue dans 15 écoles**, offrant à près de **600 enfants** un moment de lecture inoubliable en plein air.



Contact : Direction des Affaires Culturelles du Grand-Figeac
Tél. : 05 65 34 24 78 – affairesculturelles@grand-figeac.fr

ÉCOLES DE MUSIQUE INTERCOMMUNALES

Les talents du Grand-Figeac en concert à Théminettes !



Les élèves des écoles de musique du Grand-Figeac monteront sur scène pour un **concert exceptionnel le samedi 24 mai à la salle de spectacle de Théminettes**. Une soirée placée sous le signe de l'énergie et de la créativité, où les **groupes de musiques actuelles** présenteront leur travail devant le public.

Ce rendez-vous incontournable pour les amateurs de musique **mettra en lumière des formations variées, allant du rock à la pop en passant par le funk et d'autres styles contemporains**. Accompagnés par leurs professeurs, les jeunes musiciens auront l'occasion de montrer tout leur talent et de partager leur passion dans une ambiance conviviale et festive.

Ce concert est une belle opportunité pour découvrir la richesse musicale du territoire et encourager les artistes en devenir.

L'évènement est ouvert à tous, alors venez nombreux soutenir ces jeunes talents et profiter d'une soirée musicale mémorable !

Infos pratiques : Salle de spectacle de Théminettes
Samedi 24 mai - 20h - Entrée libre

Contact : Direction des Affaires Culturelles du Grand-Figeac
Tél. : 05 65 34 24 78 – affairesculturelles@grand-figeac.fr



DÉCOUVREZ LE NOUVEAU SITE INTERNET DE L'ASTROLABE

Le site de l'Astrolabe et le portail des médiathèques du Grand-Figeac sont réunis en un seul site, qui vous propose l'accès à l'ensemble de vos services culturels !

Mais alors, que trouve-t-on sur ce nouveau site ?

- * Toute la programmation culturelle en ligne : films, spectacles, lectures, festivals, ateliers...
- 📖 Toutes les étagères de vos médiathèques, avec des sélections coups de cœur et thématiques
- 🔍 Toutes les ressources en ligne, avec la Médi@thèque numérique du Lot
- 📌 Toutes les infos pratiques

Mais alors, que peut-t-on faire sur ce nouveau site ?

Dès le printemps :

- 🎫 Réserver et acheter sa place ou son abonnement de spectacle et de cinéma
- 👤 Consulter son compte lecteur : réserver des ouvrages, prolonger ses emprunts

Et très bientôt :

- 📖 Adhérer à la médiathèque
- 📺 Suggérer des achats de livres, films, disques...
- 👥 S'inscrire aux ateliers et animations



Contact :

Direction des Affaires
Culturelles du Grand-Figeac
Tél. : 05 65 34 24 78 –
affairesculturelles@grand-figeac.fr

CINÉMAS DU GRAND-FIGEAC

De nouvelles installations performantes et durables
pour vos salles de cinéma



En 2025, dans un souci d'accueillir au mieux les spectateurs et de proposer des conditions de projection optimales, le Grand-Figeac soutenu par le Centre National du Cinéma et de l'image animée (CNC) investit et modernise les salles de cinéma de Figeac et Capdenac-Gare.

Des appareils de projection laser à Figeac et Capdenac-Gare

En février, des projecteurs lasers ont été installés dans chaque cinéma pour un budget de 170 000 € dont 90 % seront pris en charge par le CNC.

Qu'est-ce qui change ?

- **Une durée de vie impressionnante jusqu'à 30 000 heures**, contre 6 000 heures pour une lampe au mercure qu'il était nécessaire de remplacer 2 fois par an.
- **Une qualité d'image supérieure** liée à la forte luminosité et à une colorimétrie plus homogène qui donne des couleurs plus riches et plus crédibles.
- **Moins de dépenses énergétiques** : la consommation électrique est plus faible car la source lumineuse est variable à l'inverse des lampes xénon qui fonctionnent à 100 % constamment. Les projecteurs sont également dépourvus de certains produits chimiques ce qui les rend plus vertueux pour l'environnement et notre santé.
- **Un outil de travail qui présente un meilleur confort d'utilisation pour les projectionnistes** : démarrage instantané, température de fonctionnement plus basse, moins de bruit en cabine.

Des nouveaux fauteuils au cinéma de Figeac

Pour apprécier un film dans de bonnes conditions il faut être confortablement installé ! Les fauteuils de la salle Charles-Boyer ont presque 20 ans, et plus de 800 000 personnes les ont utilisés.



Le nombre de places restera identique : 309 sièges

Des fauteuils de fabrication 100 % française ont été choisis, dossiers, accoudoirs et assises seront neufs avec des mousses de densité élevée et un tissu en gros velours. Un carter bois recouvrira la totalité du dossier et chaque fauteuil sera numéroté par broderie pour le placement lors des spectacles. Le coût est de 80 000 €, financé à 90 % par le CNC.

Contact : Direction des Affaires Culturelles du Grand-Figeac
Tél. : 05 65 34 24 78 – affairesculturelles@grand-figeac.fr

CENTRE DE SANTÉ INTERCOMMUNAL

Infirmière en Pratique Avancée : bilan d'une année d'exercice

L'arrivée d'une Infirmière en Pratique Avancée (IPA) en février 2024 a fait évoluer le statut du Centre de Santé (CDS) du Grand-Figeac d'un centre médical vers un centre de santé polyvalent. Avec ce renfort, l'équipe est composée de 9 médecins généralistes, 1 IPA et 5 secrétaires médicales. Bilan d'une première année d'exercice.

Depuis un an, **Armandine Ejarque a intégré le Centre de Santé du Grand-Figeac en tant qu'Infirmière en Pratique Avancée** où elle exerce aux côtés des médecins généralistes de la structure. Elle **assure le suivi des patients porteurs de pathologies chroniques stabilisées** sur orientation et en **collaboration étroite avec les médecins du Centre de Santé intercommunal**.

Au cours de l'année 2024, Armandine Ejarque a exercé ses missions avec 4 médecins : 3 pour des **consultations en cabinet** et 1 pour des **consultations en EHPAD** (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).

Au total depuis son arrivée, **120 patients, porteurs de pathologies chroniques stabilisées, ont été suivis** majoritairement pour les pathologies suivantes : **diabète et hypertension artérielle**.

L'Infirmière en Pratique Avancée propose aux patients, du CDS du Grand-Figeac, **des consultations d'une heure environ** où elle réalise **le suivi de leur pathologie**, mais aussi si cela est nécessaire, **de la prévention et de l'éducation thérapeutique**. Ces rendez-vous sont souvent l'occasion de **rappeler l'importance des dépistages des cancers**. Dans le cadre de son activité, elle est amenée également à **réaliser des évaluations pour prévenir la dépendance**.

Hebdomadairement, elle échange avec les médecins des patients pour les informer des prises en charge en cours et des situations personnelles.

En 2025, Armandine Ejarque poursuivra l'accompagnement de ses patients actuels avec pour objectif d'en prendre en charge de nouveaux. Elle souhaite développer l'éducation thérapeutique du patient et augmenter les actions de prévention au sein du Centre de Santé intercommunal.

Retrouvez son portrait en vidéo :
<https://www.grand-figeac.fr/attractivite-sante/>



Armandine EJARQUE - IPA Centre de Santé Grand-Figeac

RÉNOVATION ET DÉMÉNAGEMENT DU CABINET DE CONSULTATION D'AYNAC DU CENTRE DE SANTÉ INTERCOMMUNAL

La Commune d'Aynac a réalisé des travaux pour améliorer les conditions d'exercice des professionnels du Centre de Santé du Grand-Figeac sur son site.

Anciennement situé sur l'Esplanade de la Mairie, le nouveau cabinet de consultation est désormais localisé au **98 rue des écoles** (derrière la mairie, ancienne bibliothèque).

Avec le réaménagement de l'ancienne bibliothèque, le site comprend : 2 cabinets de consultation, un secrétariat et une salle d'attente plus adaptés et fonctionnels ainsi qu'une salle de pause pour les professionnels.

DISPOSITIF « PATIENTS EN DÉSHÉRENCE »

Une innovation santé nécessaire au service des habitants

Afin de faire face aux difficultés d'accès aux soins rencontrées par certains habitants du territoire, le Grand-Figeac associé à la Ville de Figeac ainsi qu'au Centre Hospitalier ont ouvert, en avril 2023, ce nouveau service de santé. Il permet l'accès à une consultation de médecine générale pour les patients sans médecin traitant.

Située **rue des Maquisards à Figeac**, cette unité fonctionne avec **2 médecins réalisant des permanences de 2 à 4 demi-journées par semaine**. Quelques chiffres présentant le bilan de l'année 2024

(de janvier à novembre) : **un service de proximité inédit qui répond aux besoins de la population :**

- **118 demi-journées d'ouverture** avec en moyenne **12,54 consultations** par demi-journée
- **1 681 rendez-vous** pris via Doctolib ; dont **1 480 rendez-vous honorés**
- 1 369 rendez-vous** concernent **des patients du Grand-Figeac ; 45 hors Grand-Figeac** (département du Lot ou de l'Aveyron) ; **66 autres départements**.

Le Grand-Figeac participe financièrement au dispositif en prenant en charge les



Salle d'attente de l'unité

fonctions supports (soit environ 15% des frais de fonctionnement).

Rappel : Prise de rendez-vous uniquement via le DOCTOLIB du Centre Hospitalier de Figeac « Unité de médecine générale ».

TRIBUNE LIBRE

Priorités budgétaires

La diminution des financements publics doit conduire à s'interroger sur ce qui est réellement important et à (re)définir des priorités. Il ne peut pas s'agir de « trouver » des recettes supplémentaires à travers des hausses indifférenciées des redevances des services publics ou des augmentations fiscales sans (ré)interroger les choix d'affectation des dépenses.

Notre territoire a des atouts, en particulier au niveau environnemental et économique. Il a aussi des faiblesses : démographie en berne, vieillissement, inégalités sociales au sein des retraités, une économie qui ne fournit pas des emplois à tous et notamment aux femmes, des salaires qui restent bas...

La question ne se pose pas : nos fleurons industriels doivent être soutenus. Pour autant la diversification des activités est centrale pour garantir la résilience du territoire et sa cohésion. La croissance économique n'a de sens que si elle a des retombées positives pour la population locale.

Par exemple, demandons-nous ce qui est le plus attractif : des bureaux « dans les arbres » pour amener à voir la nature dans nos zones rurales (?) ou une fiscalité soutenable et des services publics accessibles ?

Patricia GONTIER
Figeac

Il y a plus de 30 ans, notre pays reconnaissait à l'ONU la nécessité de modifier notre société, pour garantir aux générations futures, des conditions de vie au moins équivalentes aux nôtres.

Notre pays, avec plus de 180 autres, votait en même temps son engagement pour un développement durable, c'est à dire la recherche d'un équilibre dans la prise en compte des trois dimensions de notre société : le social, l'environnement et l'économique.

Depuis des progrès ont été faits mais ils sont largement insuffisants, ce qui rend urgente aujourd'hui, la transition sociétale vers un développement durable.

Notre territoire a déjà fait beaucoup dans ce sens, notamment pour notre transition environnementale, mais nous devons aller plus loin, et plus vite. Les Objectifs de Développement Durable (ODD) votés à l'ONU en 2015, à échéance 2030, peuvent nous rassembler et nous aider à dépasser les clivages politiques qui font freins à une véritable gestion de nos vulnérabilités futures.

Les prochaines élections municipales sont une formidable occasion d'engager fortement cette transition sociétale dans nos villes et villages, saisissons-la !

Pour un Grand Figeac Durable !

Nathalie Garcia Wetzel
Brenquès

Une réelle concertation s'impose

Le PLUi est un outil de planification majeur pour la réflexion collective sur la lutte contre le réchauffement climatique, la préservation-valorisation des milieux naturels et l'accueil de population. Il a vocation à orienter les politiques publiques locales (aménagement, habitat, économie, ...)

Concertation en amont avec les élus municipaux : insuffisamment associées, de nombreuses communes ont émis un avis négatif sur ce PLUi même si les élus communautaires interpellés sur leur sens de l'intérêt général (hic), l'ont finalement validé.

Quelle sera la suite ?

L'avis du public a été sollicité comme l'impose la réglementation. L'arrêté du 13/11/2024, du Président du Grand-Figeac organisait l'enquête publique du 16/12/2024 au 24/01/2025 (plus de 800 observations). Cet arrêté prévoit que toutes ces observations soient publiées, dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé : <https://www.democratie-active.fr/pluigrandfigeac/> et stipule que le dossier d'enquête est transmis au président au plus tard le 24/2 avec son rapport et ses conclusions motivées que le public doit également pouvoir consulter pendant un an.

Où en est-on ? Quelle prise en compte ?

Pascal JANOT
Figeac

TIL
LE TRANSPORT UTILE!

**GRATUIT POUR TOUS - SANS RÉSERVATION
DU LUNDI AU SAMEDI**

CAPDENAC-GARE
FIGEAC
Z.A. QUERCYPÔLE CAMBES

[WWW.GRAND-FIGEAC.FR/TIL](https://www.grand-figeac.fr/til)

Un transport financé par : **GRAND FIGEAC**, **CAPDENAC**, **PCAET**

LIBRE EXPRESSION DES ÉLUS MINORITAIRES

Problème technique ou coquille vide ?

Quand vous naviguez sur le site internet du Grand Figeac figure une rubrique "Conseil de Développement et Prospective". Un titre séduisant mais la page dédiée est en construction. Cela ne serait pas étonnant si la création de cette instance était récente. Oui mais voilà sa mise en place date de 2021 !

Cet exemple concret est significatif d'une réalité : cet organe, censé impliquer la population, n'est qu'une chimère. Il s'agit d'un mirage de participation citoyenne, un intitulé de façade.

Pour qu'un tel comité ait une véritable existence et une consistance, encore faudrait-il tolérer la critique, voire au moins écouter les idées des autres ! Ce qui ne semble clairement pas composer l'ADN de cette collectivité.

Il ne reste plus qu'une seule année avant les prochaines élections pour tenter de donner un minimum de crédibilité à cette initiative. Un peu tard ! Sur quels sujets ce comité a-t-il été saisi ?

Quels positionnements et quels impacts sur les décisions prises au sein du Grand Figeac ?

La volonté de faire participer les citoyens a-t-elle jamais existé ? La fameuse page en construction, cinq ans après le début du mandat, répond d'elle-même.

Philippe BROUQUI, Christine DELESTRE, Philippe LANDREIN
Figeac



ÉCOCITOYENNETÉ

MIEUX TRIER SES DÉCHETS UNE NÉCESSITÉ



GRAND FIGEAC
terre d'avenir

JETONS MOINS, JETONS MIEUX ...

Avec des gestes simples, quelques habitudes modifiées, notre sac noir peut réduire pratiquement de moitié. Les bénéfices se verront dans la poubelle, mais aussi dans votre porte-monnaie. La politique européenne en matière de déchets donne priorité aux modes de transformation des déchets les plus respectueux de l'environnement.

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.



SYDED
Lot

Retrouvez comment bien trier vos déchets
www.grand-figeac.fr



RÉDUIRE

Le gaspillage alimentaire

Les emballages jetables

L'usage des produits dangereux





RÉPARER
RÉUTILISER

Donner une seconde vie à tout ce qui peut encore servir





TRIER

Ce qui ne peut pas être : Réduit Réutilisé

Déposer en déchèterie les déchets occasionnels





COMPOSTER

Transformer les déchets par compostage



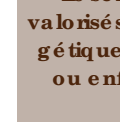


ÉLIMINER

Ce qui ne peut pas être valorisé.

Dans le sac noir ou en déchèterie dans la benne «autres».

Ils seront valorisés énergétiquement ou enfouis



© Images sur Freepik

VOTRE PUBLICITÉ ICI

VOTRE PUBLICITÉ ICI

VOTRE PUBLICITÉ ICI

VOTRE PUBLICITÉ ICI

VOTRE PUBLICITÉ ICI

VOTRE PUBLICITÉ ICI

VOTRE PUBLICITÉ ICI

VOTRE PUBLICITÉ ICI

HONORÉ DE BALZAC • DENIS LAVANT • GEORGES FEYDEAU
• BENJAMIN LAZAR • RAOUL COLLECTIF • SYLVAIN LEVEY •
SAMUEL BECKETT • PAULINE BAYLE • HUGUES DUCHÊNE...



FIGEAC-THEATRE-FESTIVAL.COM

festIVAL THÉÂTRE FIGEAC 19 > 27 JULIET

organisé par



avec le soutien



Liberté
Égalité
Fraternité



Télérama'

